



COMMUNE d'UNCHAIR note de présentation brève et synthétique du COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 et du BUDGET PRIMITIF 2025 destinée à l'information des citoyens sur la situation financière de la commune

Population totale au 01 janvier 2025 : 194

- Le budget d'une commune se présente en deux parties distinctes, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Il doit s'équilibrer en dépenses et en recettes.
La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune.
La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Elle retrace les dépenses et recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine de la commune.

- Le **COMPTE FINANCIER UNIQUE**

Le compte financier unique (CFU) se substitue, à partir de l'exercice 2024, au compte administratif et au compte de gestion, mais le principe reste le même. Il n'y a plus qu'un seul document de clôture qui présente les comptes et résultats de l'exercice précédent de la commune.

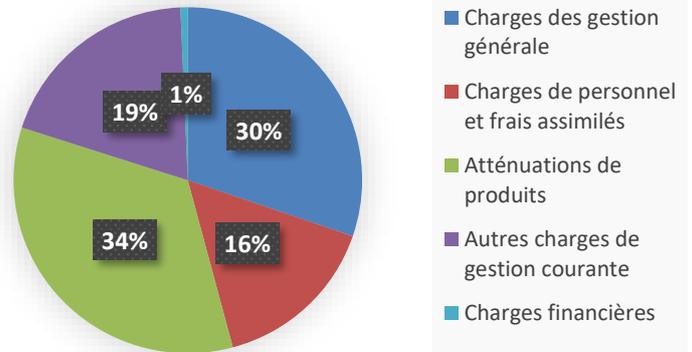
I. LE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement 2024 arrêtées à hauteur de **136 803.87 €** correspondent

Gestion générale : fournitures, entretien, réparations, assurances, frais gestion courante	41 374,23 €
Charges de personnel, frais assimilés, charges sociales	21 337,39 €
Atténuations de produits : remboursement attribution compensation à la CUGR et FNIIGIR	46 632,00 €
Autres charges de gestion courante : indemnités élus, charges sociales, subventions	26 532,23 €
Charges financières : remb. intérêts	928,02 €

Dépense de fonctionnement

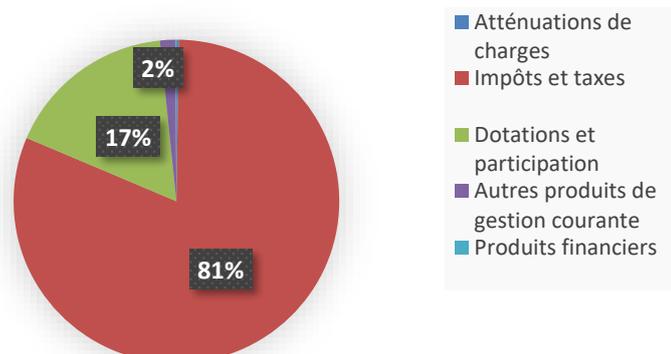


Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement 2024 arrêtées à hauteur de **165 923.55 €** correspondent aux sommes encaissées au titre :

Atténuations de charges : remb. sur charges du personnel	385,24 €
Impôts, taxes, dotations	134 670,00 €
Dotations et participation	28 140,02 €
Autres produits de gestion courante	2 54,17 €
Produits financiers : remb intérêts	164,12 €

Recette de fonctionnement



Dépenses d'investissement 40 187.58

Emprunts	14 387.58
Etudes, travaux	25 800.00

Recettes d'investissement 30 792.22 €

Dotation, fonds divers	16 920.96
Subventions	12 519.00
Autres immobilisations financières	1 352.26

La différence entre le total des recettes et celui des dépenses constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer ses projets d'investissement sans recourir à l'emprunt.

- La capacité d'autofinancement, appelée aussi épargne brute, est de 29 120 €.
- L'épargne nette (*épargne brute moins remboursement annuel capital de la dette*) est de 14 732 €.
- Le Fonds de roulement en fin d'exercice 2024 est de 171 130 €.

ANALYSE DE LA DETTE

Au 1^{er} janvier 2025, le capital restant dû s'élève à 18 672.57 €, soit une dette par habitant de 97 €.

La durée de désendettement, si la commune consacrait l'intégralité de son autofinancement au remboursement du capital, est de 6 mois.

ZOOM SUR LA FISCALITE

	Taxe foncière sur le bâti	Taxe foncière sur le non bâti	Taxe d'habitation sur résidences secondaires
Voté pour 2025 UNCHAIR	41.27 %	23.74 %	25.39%
Taux moyen 2024 département	42.15 %	25.45 %	25.29 %
Taux moyen 2024 national	39.74 %	51.08 %	23.88 %

II. PROPOSITION BUDGET PREVISIONNEL 2025

Le budget prévisionnel d'une commune doit répondre au principe d'équilibre : le montant des dépenses et des recettes de chacune des sections doit être voté en termes identiques.

Celui de la commune de Unchair a été voté le 26 mars 2025 par le Conseil Municipal. Il peut être consulté dans son intégralité au secrétariat de mairie aux heures d'ouvertures.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Les dépenses réelles prévisionnelles s'élèvent à 153 196.00 € pour un budget total (avec le fonds de roulement et virement en section d'investissement) de 374 914.00 € et sont le résultat d'une estimation prudente mais ajustée qui tient compte de possible travaux communaux et de l'évolution des prix.

RECETTES

Les recettes réelles prévisionnelles s'élèvent à 182 536.06 € pour un budget total (avec le résultat reporté de l'excédent de fonctionnement) de 374 914.00 €. Le niveau des recettes fiscales est stable, la perception de certaines dotations est incertaine. De ce fait, les prévisions de recettes ont été ajustées mais restent prudentes, et devraient être supérieures en fin d'exercice.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget investissement s'élève à 556 804.00 €

DÉPENSES

Les principales dépenses d'investissement sont :

- Les opérations d'investissement programmées :
 - ✓ Diagnostic Eglise : 14 400.00 €
 - ✓ Salle multiactivité : 481 356.00 €
 - ✓ Véhicule communal : 5 400.00 €
 - ✓ Etude hydraulique (ASA) : 20 000.00 €
- Le capital de la dette remboursé : 14 399.90 €
- Le résultat d'investissement reporté : 21 248.10 €

RECETTES

Les principales recettes d'investissement sont :

- Le FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA) : 2 300.00 €
- Remboursement dette théorique CUGR : 1 173.00 € €
- Subventions d'investissement : 285 528.00 €
- Emprunts : 167 803.00 €
- Virement de la section de fonctionnement : 100 000.00 €